

*Initiatives ministérielles*

reprise économique et que cet effort avantagera tous les Canadiens.

[Français]

Monsieur le Président, depuis qu'il est arrivé au pouvoir en septembre 1984, héritant d'une énorme dette, le gouvernement a adopté un style de gestion qui s'inspire davantage du secteur privé. Cependant, on constate que même si le gouvernement fédéral a énormément amélioré son efficacité, il accuse encore un déficit.

Si nous avons consenti une augmentation salariale cette année à nos employés, nous aurions été confrontés aux choix suivants: ou nous aurions été obligés d'éliminer des postes pour financer cette augmentation, ce qui aurait contribué à réduire les services au public; ou nous aurions dû emprunter davantage, ce qui aurait accru le déficit.

[Traduction]

Le gouvernement a décidé, non sans y avoir mûrement réfléchi, que l'intérêt du Canada primerait les intérêts financiers immédiats de ses employés. Avec d'autres que nous, les nombreux employés qui se retrouvent avec 0 et 3 p. 100 auraient probablement subi le même sort que leurs collègues du secteur privé.

Je dois rappeler aux députés qu'au cours de toute la durée du récent programme quinquennal de réduction des effectifs, la sécurité d'emploi de nos fonctionnaires a été de 99,5 p. 100. Les employés de la fonction publique jouissent d'une sécurité d'emploi inestimable, et leurs divers avantages sociaux se comparent à ceux que les bons employeurs accordent dans le secteur privé.

Zéro pour cent cette année et 3 p. 100 l'an prochain, cela peut sembler dur aux employés en poste, mais ils ne doivent pas oublier qu'environ 40 000 candidats déjà jugés admissibles seraient intéressés à travailler dans la fonction publique. On a reçu 236 000 demandes d'emploi l'an dernier seulement, soit l'équivalent du nombre d'emplois dans toute la fonction publique.

De nombreux Canadiens voudraient bien avoir la chance de travailler dans la fonction publique, même sans augmentation de salaire cette année.

Nos employés devraient aussi se rappeler qu'en perdant la prime de rendement cette année, les cadres de la fonction publique subissent en fait une réduction de salaire et non un simple gel, et ce, alors que leur nombre est réduit de 10 p. 100 sur deux ans, soit une réduction proportionnellement beaucoup plus grande que celle subie par les employés en général au cours des dernières années.

[Français]

Je dois admettre qu'un grand nombre de nos employés, en particulier ceux qui ont légalement le droit de faire la grève, ne touchent pas de gros salaires. Bon nombre d'entre eux assument d'importantes responsabilités familiales et ont déjà été durement éprouvés. La grève, malheureusement, n'aura fait que leur coûter encore plus cher, mais je crois que l'heure est venue de la réconciliation.

J'avais donc enjoint mes collaborateurs à la table de négociation de déployer tous les efforts possibles afin d'en arriver avec l'Alliance à un règlement négocié qui renforcerait ou améliorerait les avantages existants, tout en respectant le programme global de restrictions salariales.

Monsieur le Président, ce que nous avons convenu était à mon avis conforme à notre capacité de payer. Par ailleurs, nous avons tout fait pour donner suite à leurs autres préoccupations: la parité salariale et les questions liées à la sécurité de l'emploi. Nous avons offert une somme forfaitaire aux employés dont le revenu était inférieur au salaire moyen au Canada. Nous avons augmenté de 50 p. 100 le nombre de garderies en milieu de travail. En outre, nous avons amélioré d'autres avantages sociaux.

De plus, monsieur le Président, quatre autres syndicats en sont déjà arrivés avec nos négociateurs à des ententes conformes à la politique salariale de 0 et 3 p. 100, ce qui montre bien qu'un règlement était possible.

Or, monsieur le Président, nous n'avons pas finalement pu en arriver à un règlement négocié avec les dirigeants de l'Alliance de la Fonction publique du Canada. Ceux-ci ont quitté la table de négociation et ont rompu une entente à laquelle j'étais arrivé avec le président de l'Alliance, à savoir, que les membres de l'Alliance de la Fonction publique du Canada resteraient au travail tant que les négociations se poursuivraient. Les dirigeants de l'Alliance ont rejeté les améliorations contenues dans l'offre que je viens de décrire et ne l'ont pas soumise à leurs membres. Ils ont plutôt choisi de renvoyer leurs membres sur les lignes de piquetage, ce qui a dans de nombreuses régions perturbé l'accès au travail de la plupart des fonctionnaires.

Les perturbations causées par le piquetage menacent à nouveau la sécurité de tous les Canadiens. Les activités de l'Alliance compromettent la sécurité de nos propres employés sur les lignes de piquetage, non pas seulement des membres de l'Alliance, mais aussi des membres des